



## **CONCLUSIONS DE LA XIII<sup>E</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE DU RÉSEAU DES VILLES CRÉATIVES DE L'UNESCO**

**14 juin 2019**

Nous, les membres du Réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU), nous sommes réunis à Fabriano, en Italie, pour la XIII<sup>e</sup> Conférence annuelle.

Nous réitérons notre gratitude à la Ville hôte de Fabriano pour sa générosité et son hospitalité.

Nous réaffirmons notre engagement ferme à servir le mandat et les principes de l'UNESCO en faveur de la coopération internationale.

Conformément à ses délibérations, la XIII<sup>e</sup> Conférence annuelle est convenue de ce qui suit :

En sa qualité de plateforme internationale au service de la coopération et de l'innovation, le RVCU :

1. **Souligne** que la mission du Réseau est de s'appuyer sur la culture et de la créativité pour le développement durable tel qu'inscrit dans le Programme 2030 des Nations Unies ;
2. **Défend** ses valeurs fondamentales de diversité et de développement ;
3. **Rappelle** que la représentation géographique parmi les villes membres est une pierre angulaire du Réseau qui vise à préserver la contribution de la diversité des cultures et des voies de développement à l'échelle de la ville dans le monde entier ;
4. **Renouvelle** son engagement au leadership, s'appuyant sur l'impact de la culture, de la créativité, de la coopération et de l'innovation pour encourager les villes et les communautés durables en cohérence avec l'ODD 11 ;
5. **Réaffirme** sa contribution essentielle au partage d'expériences, de connaissances et de bonnes pratiques à travers des partenariats multipartites qui permettent de démontrer l'impact de la créativité en faveur du développement social et économique, notamment par l'économie créative et le renforcement des institutions locales, et d'appuyer l'engagement social et la participation au sein, et entre, les communautés, afin de répondre aux défis et aux opportunités de l'urbanisation ;
6. **Recommande** le développement d'une stratégie à moyen-terme pour la gouvernance et la durabilité du Réseau, axée sur les façons de démontrer et mesurer l'impact et les réalisations au service du développement durable aux échelles locale, nationale et internationale en cohérence avec le Programme 2030 ;
7. **Recommande également** que le Réseau déploie sa stratégie en faveur d'une plus grande visibilité et de partenariats à partir d'une perspective transversale au sein et entre les villes, ainsi qu'entre les domaines créatifs, notamment grâce à un plan prioritaire renforcé de communication, impliquant notamment le soutien des Commissions nationales de l'UNESCO, des chaires et instituts de l'UNESCO, en vue de renforcer la pertinence et l'impact du Réseau aux échelles nationale et internationale ;
8. **Souligne** le besoin de mieux articuler le lien entre la recherche et la pratique à travers une cartographie des ressources et une évaluation des progrès, en vue d'accroître le rôle du Réseau au service de l'élaboration et la mise en œuvre de politiques axées sur ce lien ;
9. **Approuve** l'adhésion du Comité de coordination dans sa composition actuelle, dont le mandat durera deux ans et est renouvelable une fois ; et réaffirme la responsabilité des coordinateurs d'assurer un leadership au sein de leurs groupes respectifs en faveur de la mise en œuvre de la stratégie du Réseau ;
10. **Félicite** la ville hôte de la XIV<sup>e</sup> Conférence annuelle, Santos au Brésil, la première à accueillir cet évènement en Amérique latine, témoignant ainsi de la portée globale du Réseau.